

Secrétariat Permanent

Division de la Protection et de la  
Promotion des Droits de l'Homme

B.P./P.O. Box 20317, Yaoundé  
Fax : (237) 22-22-60-82



Permanent Secretariat

Human Rights Protection  
and Promotion Division

Tel.: (237) 22-22-61-17 / e-mail : [cndhl@cndhl.cm](mailto:cndhl@cndhl.cm)  
Web : [www.cndhl.cm](http://www.cndhl.cm)

RAPPORT DE « LA CEREMONIE OFFICIELLE DE LANCEMENT  
DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION SUR LE PHENOMENE DE L'EMIGRATION  
IRREGULIERE AU CAMEROUN »,  
ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION MONDIALE POUR L'ECOLE INSTRUMENT DE PAIX  
(EIP-CAMEROUN)  
A la Chambre de Commerce de Yaoundé,  
le mercredi 5 avril 2017

M. **ETOUNDI NOAH MEKONGO**, en service à l'Unité de Promotion de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL), a représenté l'Institution à la cérémonie officielle de lancement de la Campagne nationale de sensibilisation sur le phénomène de l'émigration irrégulière au Cameroun, organisée par l'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP-Cameroun) le Mercredi 5 avril 2017, à partir de 13 heures précises, dans la salle des conférences de la Chambre de Commerce de Yaoundé. Cette cérémonie était articulée autour de cinq points essentiels :

- 1- le mot de la Secrétaire Générale de l'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP-Cameroun) ;
- 2- la présentation de l'EIP-Cameroun ;
- 3- la présentation des Projets réalisés et des projets en cours ;
- 4- l'intermède musical ;
- 5- les témoignages ;
- 6- les échanges ;
- 7- le mot de fin.

### 1) MOT DE LA SECRETAIRE GENERALE D'EIP-CAMEROUN

Après l'exécution de l'hymne national, Mme **MOTO ZEH Catherine**, Secrétaire Générale de l'EIP-Cameroun, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux invités. Elle a ensuite présenté ses excuses pour le changement brusque du lieu de la cérémonie, initialement prévue à la Chambre d'Agriculture. En rappelant l'évènement qui nous réunissait dans cette salle, elle a relevé que l'objectif de cette cérémonie était de donner les informations nécessaires à la prise en compte du choix des jeunes camerounais d'émigrer, de leur montrer les risques encourus lors de ces voyages, mais aussi de les amener à s'intéresser aux opportunités que leur offre leur pays, le Cameroun.

En effet, choquée par les conséquences désastreuses que provoquent *les émigrations clandestines*, l'EIP-Cameroun a initié, depuis 2006, un projet de *sensibilisation des jeunes contre ce phénomène* ; ce qui a abouti, en 2016, à la tenue d'un Atelier de réflexion et à l'élaboration de supports de sensibilisation sur cette thématique. Il est question, selon Mme la Secrétaire Générale, de partager avec les jeunes qui sont les plus touchés, les informations relatives à l'émigration irrégulière, afin de

trouver, avec d'autres acteurs de la société, les solutions adéquates pour la réduction de ce phénomène qui occasionne des pertes massives en vies humaines. En effet, depuis le début de l'année 2017, *au moins 590 migrants sont morts ou disparus au large de la Libye*, selon un bilan de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)<sup>1</sup>.

Mme **MOTO ZEH Catherine**, Secrétaire Générale de l'EIP-Cameroun, a remercié les invités d'être venus nombreux et a enfin souhaité que les échanges soient fructueux et que les acquis de cette cérémonie soient largement diffusés auprès du plus grand nombre.

## 2) PRESENTATION DE L'EIP-CAMEROUN

M. **ESSINDI Parfait**, chargé des programmes à l'EIP-Cameroun a, dans son propos, présenté l'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix et ses activités au Cameroun.

### i) Création de l'EIP

L'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP) a été créée en 1967 à Genève en Suisse, par Jacques Mühlethaler. En parcourant les manuels scolaires, il s'est rendu compte à quel point *les livres d'histoire exaltaient des faits de guerre et les victoires militaires*. Profondément choqué, il a décidé d'entreprendre une tournée mondiale pour inciter les autorités politiques à inscrire l'éducation aux droits de l'homme et à la paix dans l'enseignement, d'où son leitmotiv : « **Plus de crayons, moins de fusils** ». De ce fait, il a encouragé les militants isolés à se regrouper pour créer des antennes nationales avec pour devise « **Désarmer l'esprit pour désarmer la main** ». Aujourd'hui, l'EIP est présente dans plusieurs pays à travers le monde.

### ii) But et objectifs de l'EIP

Le but de l'EIP est de promouvoir une Education aux Droits de l'Homme et à la Paix qui est aujourd'hui une orientation sur laquelle l'ONU se base pour diffuser et promouvoir les droits de l'homme. Ses objectifs sont :

- **développer** les connaissances et le respect des principes universels d'éducation civique, à savoir: la compréhension mutuelle, la tolérance, la responsabilité, le respect de soi et des attitudes favorisant le respect des libertés et des valeurs fondamentales, la culture démocratique, l'épanouissement personnel ;
- **aider** à l'élaboration d'un tissu social favorable à l'éclosion des libertés fondamentales garantes d'une citoyenneté responsable et de la paix sociale ;
- **contribuer** à la mise en œuvre d'un réseau interactif d'éducateurs dans le domaine des droits de l'homme.

---

<sup>1</sup> Le Parisien, « *Naufrage d'un bateau de migrants en méditerranée* », 29 mars 2017, 15 heures 42 minutes, <http://m.leparisien.fr>.

### iii) Activités de l'EIP-Cameroun

La section Camerounaise de l'EIP a été créée le 28 août 1993 et légalisée le 10 août 1995 par l'Arrêté n° 274/MINAT/DAP/SDLP/SAC. Son fondateur, Gabriel SIAKEU, est décédé le 19 septembre 2016. *Les activités de l'EIP Cameroun sont essentiellement éducatives* et consistent notamment :

- à organiser des séminaires et des ateliers de formation des enseignants à l'Education aux Droits de l'Homme et à la Paix ;
- à organiser des campagnes de sensibilisation sur des thématiques de promotion des droits humains ;
- à mettre sur pied des clubs d'éducation aux droits de l'homme dans les établissements scolaires ;
- à diffuser les instruments nationaux et internationaux de protection et de promotion de droits de l'homme et à la paix ;
- à produire et diffuser à l'intention du grand public, tout matériel pédagogique de sensibilisation aux droits de l'homme et à la paix.

### 3) PROJETS REALISES ET PROJETS EN COURS

Plusieurs projets ont été mis en œuvre par l'EIP, notamment :

- la campagne nationale de sensibilisation sur les violences sexuelles faites aux enfants dans la communauté, en partenariat avec le MINAS et l'UNICEF ;
- le projet de mise en place de clubs d'éducation aux droits humains dans certains établissements scolaires de la ville de Yaoundé, sous financement des membres de l'EIP-Cameroun ;
- l'organisation chaque année, en partenariat avec *Equitas* (Centre international d'éducation aux droits humains), d'une Session régionale de formation des formateurs en Education aux Droits Humains.

D'autres projets sont en cours d'exécution notamment :

- le *Projet de prévention de la torture au sein de la Francophonie* dont le partenaire est *Affaires Mondiales Canada (AMC)* ;
- la campagne nationale de sensibilisation sur le phénomène de l'émigration irrégulière au Cameroun.

### 4) INTERMEDE MUSICAL

L'artiste musicien Donny ELWOOD a montré à travers une chanson cadencée « *Moi je suis négro et je suis beau...* » que nous ne devons pas *nous dévaloriser* et que chacun doit être sûr de soi et de ses origines. *L'humoriste Moustique le Karismatik a pris l'exemple de son expérience professionnelle et de sa vie familiale pour dire aux jeunes qu'on peut se battre avec passion et beaucoup de prières, et s'en sortir honnêtement au Cameroun.*

### 5) TEMOIGNAGES

M. **LIBOUTI Robert Alain**, rescapé de l'émigration clandestine, a tenu à partager sa triste expérience. *Après ses études, le chômage qui persistait l'a décidé à prendre la route pour l'Europe. Au cours de son voyage, il a connu la misère, la torture, les traitements cruels inhumains et dégradants et*

*n'a pas pu rejoindre l'Europe. N'ayant plus de moyens pour rentrer ou continuer, il a erré dans les décharges publiques du Maroc en se rappelant des conditions meilleures de vie qu'il avait avant de partir. Heureusement, il a été rapatrié au Cameroun où il a créé l'Association des Rapatriés du Cameroun pour sensibiliser ses jeunes frères sur les risques de cette aventure, mais aussi sur les opportunités locales.*

Puis c'était le tour de Mme **ETEME Marise** qui, sous la pression de sa maman, a laissé son travail de caissière pour aller travailler comme ménagère au Liban. Mais arrivée à Beyrouth, elle s'est vue infliger des actes de torture, de traitements cruels, inhumains et dégradants. Avec l'aide de son père, elle a pu rentrer au Cameroun et a refait sa vie. Mme **ETEME Marise** dit qu'elle ne veut pas *décourager les jeunes camerounais d'aller à l'aventure*, mais il faut savoir véritablement pour quelle raison le faire et les risques encourus. Aujourd'hui, elle est la présidente d'une association de lutte contre la traite humaine.

## 6) DISCUSSIONS ET ECHANGES

La parole a été donnée aux invités pour donner leurs impressions et poser des questions relatives au projet de campagne nationale de sensibilisation sur le phénomène de l'émigration irrégulière au Cameroun.

La première question venait d'un journaliste du Journal *Espoir* qui voulait savoir si la récurrence de ce phénomène n'est pas due à l'ignorance des émigrants. Mme **ETEME Marise** a réagi en disant que *l'important pour ces émigrants ce n'est pas la peur de la torture qu'ils allaient subir, mais plutôt les bénéfices escomptés*. La « réussite » de quelques-uns qui parvenaient en Europe donne du courage à leurs frères pour suivre leurs traces, malgré les difficultés. *Malheureusement, il y a plus d'échecs que de réussites dans ces voyages.*

Le coordonnateur de l'ONG DELICE posait la question de savoir ce qui était arrivé à la Dame qui l'avait aidée à partir au Liban après signature d'un contrat visiblement faux ? Mme **ETEME Marise** a répondu que rien ne lui a été fait à sa connaissance et qu'il se pourrait qu'elle continue ses activités. Ce que le coordonnateur a qualifié d'injustice, avant de proposer que des actions soient menées dans le but de *lutter contre ces passeurs qui ruinent les familles en envoyant des enfants d'autrui en esclavage.*

Les représentants du Ministère des Affaires Sociales, du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille et du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ont encouragé cette campagne de sensibilisation sur le phénomène de l'émigration irrégulière *en présentant au public les différentes politiques et programmes mis en place par les pouvoirs publics pour améliorer l'insertion socio-professionnelle des jeunes camerounais*, notamment :

- la création du Fond National de l'Emploi (FNE) par le Décret n° 805/90 du 27 avril 1990 ;
- le Programme d'Appui aux Acteurs des Secteurs Informels (PIASI) ;
- le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) ;
- le Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux (PADER) ;
- le Programme d'Appui à l'Insertion des Jeunes dans l'Agriculture (PIAJA) ;
- le Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (PARIC).

## 7) Mot de fin

Mme **MOTO ZEH Catherine**, Secrétaire Générale de l'EIP-Cameroun, a remercié une fois de plus les invités et les partenaires pour leur présence et leur soutien sérieux aux initiatives de promotion d'une Education aux Droits de l'Homme et à la paix au Cameroun.

Après ce mot, une exposition des outils de la campagne de sensibilisation a été ouverte, suivie d'un cocktail, sous un rythme musical.

**ETOUNDI NOAH MEKONGO**  
**ADM/PROM**